

Rapport d'activité

2019



A PROPOS

Inter-Made accompagne depuis 18 ans l'émergence, la création et le développement des entreprises socialement innovantes en Région PACA.

Fondé sur des procédés d'ingénierie pédagogique, notre métier articule des outils de formation, de coaching et de coopération pour sécuriser le lancement d'activités créatrices d'emplois et de richesses. Notre spécialisation incarne une volonté d'apporter des réponses durables aux enjeux économiques de notre époque et de notre territoire. Il s'agit de développer des activités économiques en proximité avec les habitants et en cohérence avec l'ensemble des dynamiques territoriales.

Inter-Made s'engage et se mobilise pour que les entreprises sociales et solidaires participent activement au développement économique local et proposent, de par leur pérennité et leur création de valeur, des réponses pertinentes aux besoins des habitants, d'aujourd'hui, et de demain. Attaché au principe d'égalité des chances, nous basons nos méthodes sur l'adaptabilité, pour que chacun retrouve au sein du groupe un service qui réponde à ses besoins.

Inter-Made déploie une méthodologie spécifique visant à garantir :

- La maximisation et la juste répartition de la valeur ajoutée.
- L'implication de l'ensemble des parties prenantes.
- L'ancrage dans les dynamiques territoriales.
- Des réponses positives aux enjeux de société, sociaux et environnementaux.

INTER-MADE

41 rue Jobin 13003 Marseille

Association de loi 1901

Créée en 2001

Présidente : Alessandra MORANDI

Directeur : Cédric HAMON

SOMMAIRE

L'INCUBATION	3
LE STARTER	4
LA COUVEUSE	8
SUIVI CONSOLIDATION	12
APPEL À SOLUTIONS	13

FABRIQUE À INITIATIVES	14
LA FABRIQUE À INITIATIVES	15
L'AVENIR PART D'ICI !	16

PARTAGE & TRANSFERT DE SAVOIR-FAIRE	17
LES JOURNÉES DE LA MALLETTE	18
PRESTATIONS À LA CARTE	19
TRANSFERT DE DISPOSITIFS	20

RESSOURCES HUMAINES	21
L'ÉQUIPE PERMANENTE	22
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	23
LES STAGIAIRES ET VOLONTAIRES	23
LES BÉNÉVOLES	24
LES FORMATEURS COMPÉTENTS	24

PRINCIPES & MODALITÉS D'ACTION	25
COOPÉRATION & MUTUALISATION	26
GOVERNANCE SPÉCIFIQUE	27
ÉGALITÉ, DIVERSITÉ, RESPECT	28

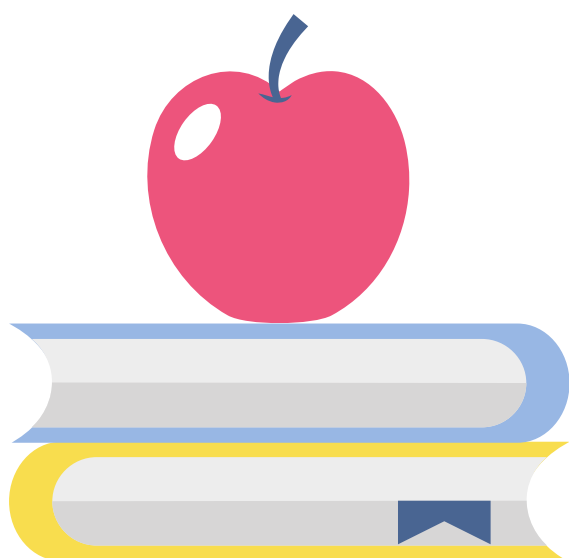


L'INCUBATION

01

Le Starter

Modélisation des entreprises socialement innovantes



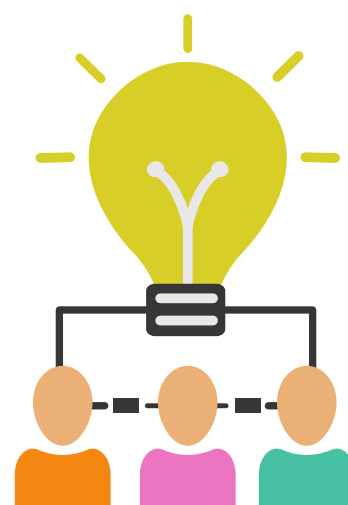
Le Starter est une étape de pré-test et modélisation économique avant lancement de l'activité. Il s'agit de formations individuelles et collectives sur 13 semaines à raison d'une journée de formation collective par semaine et d'un entretien individuel tous les 15 jours.

En amont de cet accompagnement, des réunions d'informations collectives sont organisées tout au long de l'année pour présenter le dispositif aux personnes souhaitant suivre le Starter. En 2019, ce sont 10 informations collectives qui ont eu lieu.

DEPUIS 2005, 39 SESSIONS DE FORMATION DE 3 MOIS SE SONT DÉROULÉES À MARSEILLE, 11 À VITROLLES (1ÈRE SESSION EN 2012), 11 À ARLES (1ÈRE SESSION EN 2014) ET 1 À NICE (1ÈRE SESSION EN 2019).

Les dossiers de candidature reçus sont ensuite étudiés par un comité de sélection interne constitué des permanents d'Inter-Made. En 2019, ce sont 6 comités de sélection qui ont eu lieu sur les différents territoires.

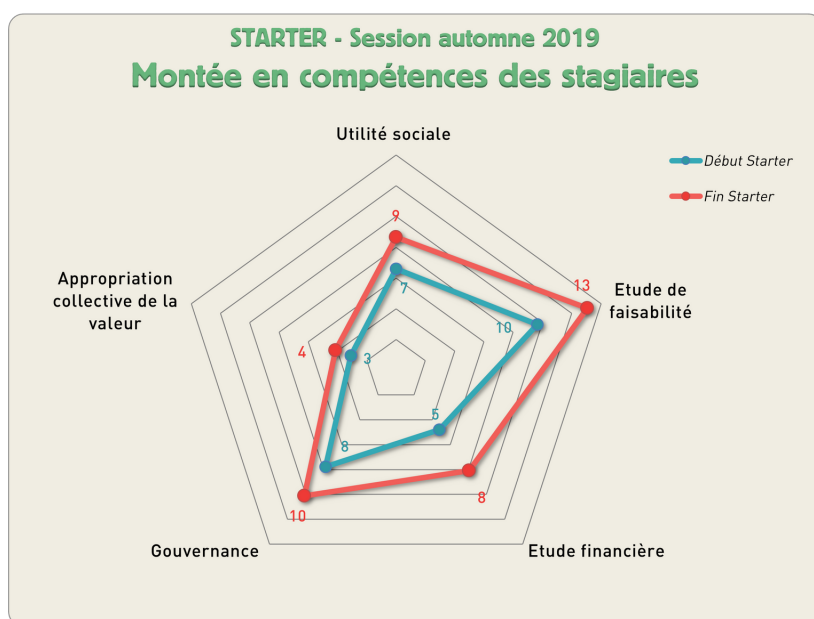
A l'issue du Starter, un comité d'appui a lieu pour chacune des sessions Starter. Les porteurs de projets présentent leur étude de faisabilité du projet auprès d'un collectif de professionnels et partenaires techniques institutionnels ; des échanges et conseils y sont donnés aux porteurs de projets. En 2019, ce sont 6 comités d'appui qui se sont déroulés.



En fin de formation Starter, les porteurs et porteuses de projet ont acquis :

- **Des savoirs-être** : être capables de se situer dans l'ESS, conscients des implications de la posture d'entrepreneur, convaincus de la nécessité d'avoir une démarche commerciale, persuadés de l'intérêt d'associer les usagers et les partenaires dans la conduite du projet
- **Des connaissances** : distinguer les éléments importants pour réaliser leur étude de faisabilité, reconnaître les grands principes de la comptabilité et de la gestion, identifier la ou les structures d'accompagnement/de financement adéquates, choisir les outils de communication pertinents
- **Des compétences** : conduire une étude de marché, réaliser une première évaluation de leurs charges, de leurs prix de revient et de leur seuil de rentabilité, faire un budget prévisionnel, présenter leur projet à l'écrit comme à l'oral, établir une stratégie de communication, commencer à construire un argumentaire de vente

D'autre part, les évaluations de fin de modules de formation et l'évaluation globale du Starter par les porteurs et porteuses de projet nous permettent de démontrer leur satisfaction (plus de 80% sont satisfaits des activités du Starter qui dépassent leurs attentes) et leur progression. En 2019, nous avons mis en place une analyse de leur montée en compétences à la suite du Starter et nous l'avons modélisée en nous basant sur le radar de l'Innovation Sociale et ses 5 critères pour mieux l'appréhender :

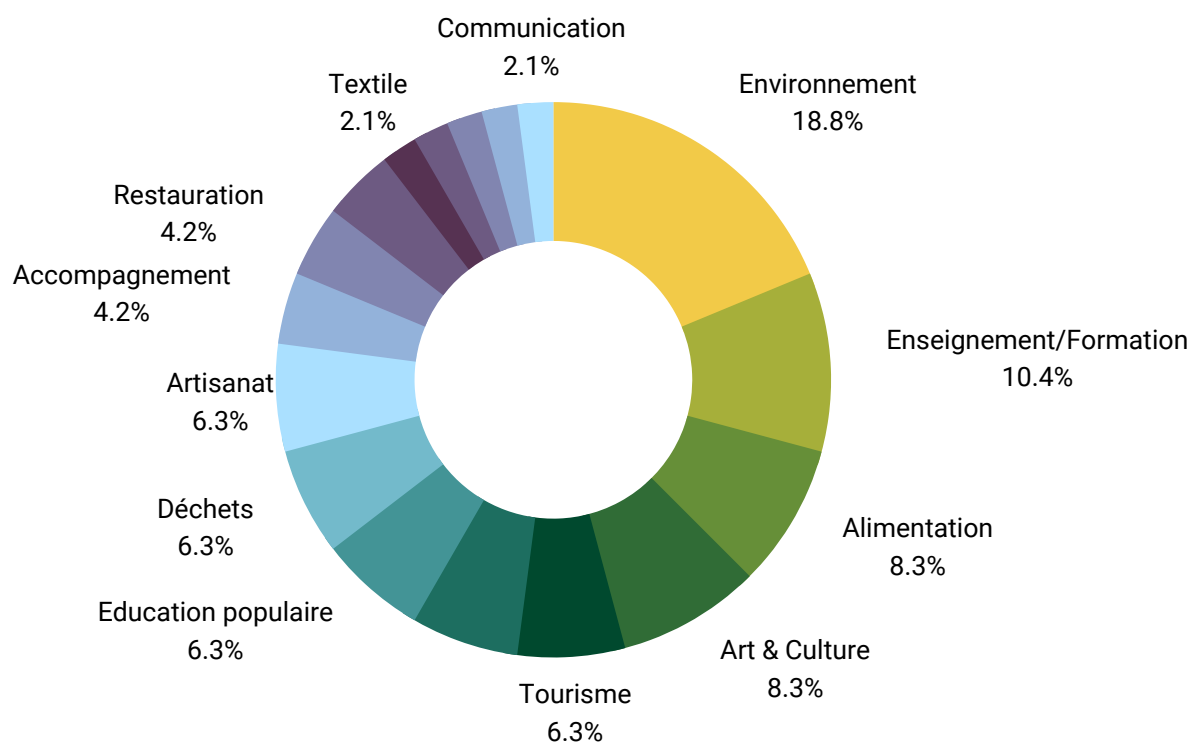


Radar adapté du Guide de l'innovation sociale 2015 par la CRESS PACA

RÉSULTATS QUANTITATIFS - 1

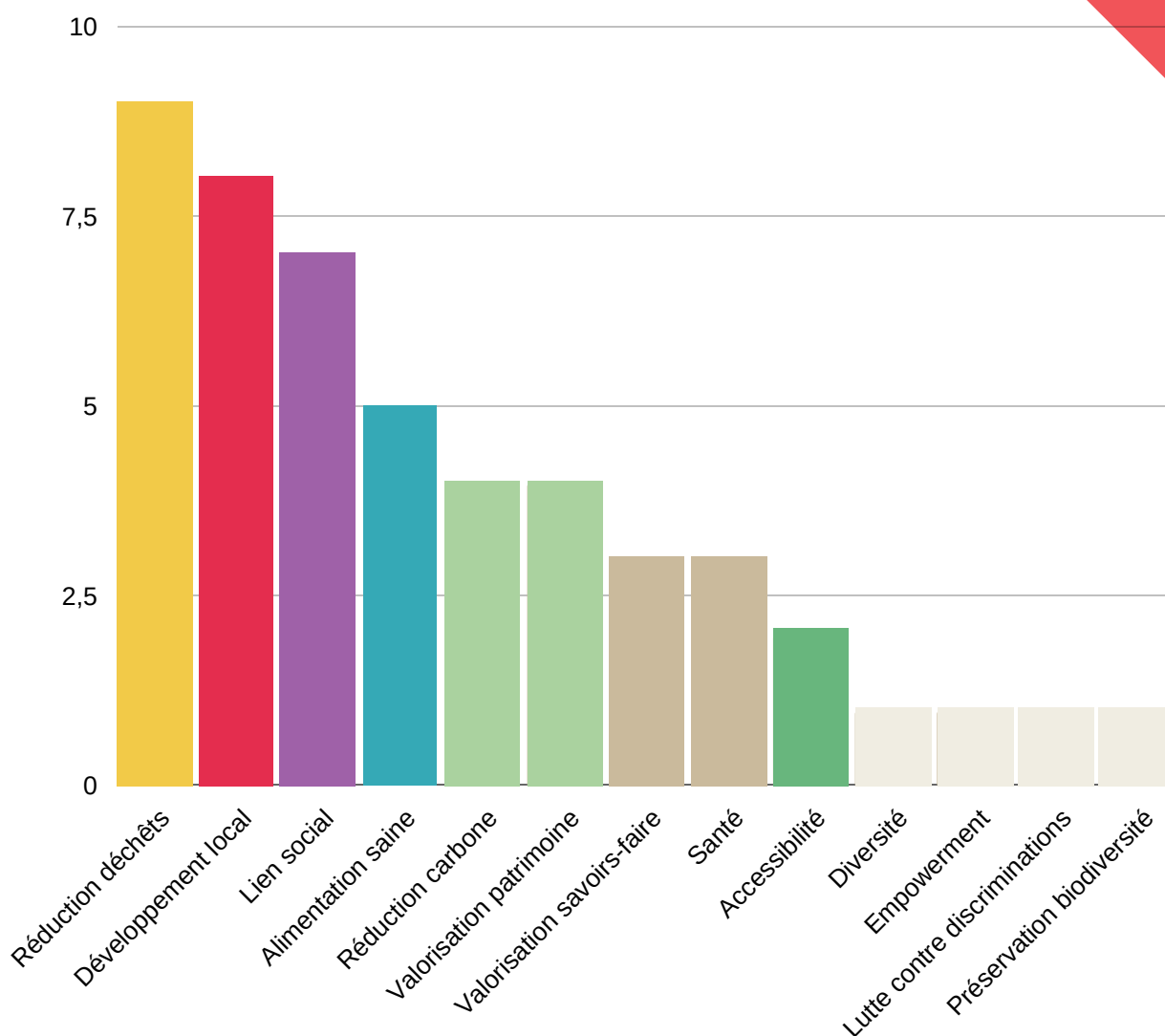
Au total, ce sont 6 sessions de formations Starter qui ont eu lieu en 2019. Ces dernières ont permis d'accompagner 71 porteurs et porteuses de projets pour 49 projets.

TERRITOIRES	SESSIONS	PROJETS	PORTEURS
MARSEILLE	2	23	35
ARLES	2	11	14
VITROLLES	1	10	11
NICE	1	5	11
TOTAL	6	49	71



Secteurs d'activité des projets - Starter 2019

RÉSULTATS QUANTITATIFS - 2



Impact social/sociétal des projets - Starter 2019

8

**PROJETS STARTER
ONT INTÉGRÉ LA
COUVEUSE À LA
SUITE DU STARTER**

La Couveuse

Tester son activité,
créer son entreprise

02

La Couveuse correspond à l'apprentissage du métier de responsable d'activité économique dans l'innovation sociale par le test en grandeur réelle du projet et la mutualisation de moyens et de compétences. La Couveuse, c'est :

- Des formations collectives mensuelles.
- De l'accompagnement individuel avec un entretien toutes les 3 semaines.
- Hébergement juridique possible (en contrat CAPE).
- Hébergement résident ou nomade (sans hébergement physique dédié) selon les besoins des projets.
- Convention de 9 mois renouvelable deux fois.

3 comités de sélection et 3 comités d'intégration ont eu lieu en 2019. Pour rappel, le comité d'intégration sert à fixer les objectifs d'accompagnement en Couveuse. De plus, afin d'observer l'état d'avancement des différents projets et de conseiller les développeurs d'activités sur les actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés pour les quatre mois suivants, 4 commissions de suivi ont été organisées en 2019. Ces dernières mobilisent entre autres nos partenaires du secteur de la création d'activité.

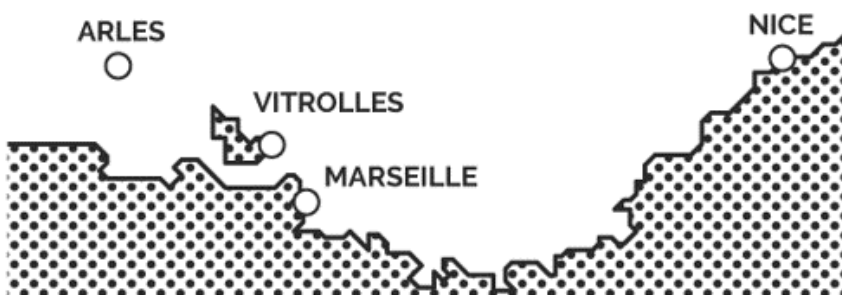
En 2019

21

PROJETS
ACCOMPAGNÉS

36

PORTEURS DE
PROJET



Nos territoires en 2019

RÉSULTATS QUALITATIFS & QUANTITATIFS

Nous proposons aux porteurs de projets en Couveuse des formations collectives, ces dernières étant choisies collectivement par ces mêmes porteurs de projet. En 2019, **15 formations collectives** ont été animées sur nos 4 territoires. Les thématiques abordées pendant ces formations ont principalement été les suivantes :

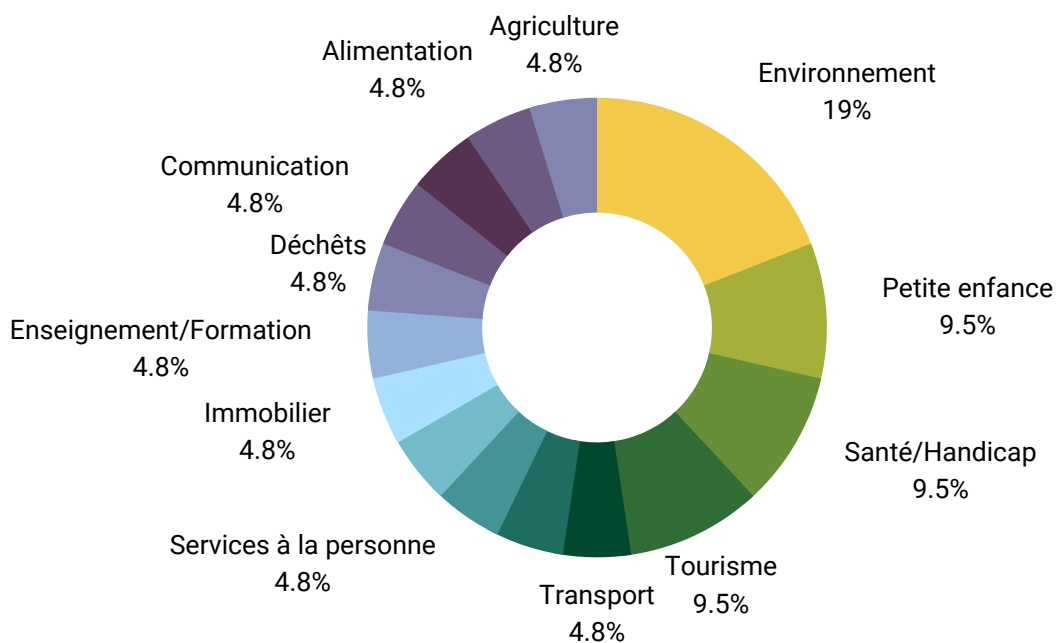
- Capital Relationnel
- Clôture des Comptes
- Stratégie commerciale
- Stratégie de communication
- Gestion des Ressources Humaines
- Formes et pratiques d'organisation alternatives au travail
- Gestion Administrative et Financière
- Les Statuts de l'ESS
- Budgets analytiques, SIG & BFR
- Théâtre Forum
- Financer son Développement
- Utilité sociale
- Mesure d'impact
- Etude de marché
- Utilité sociale : l'outil Cadre Logique



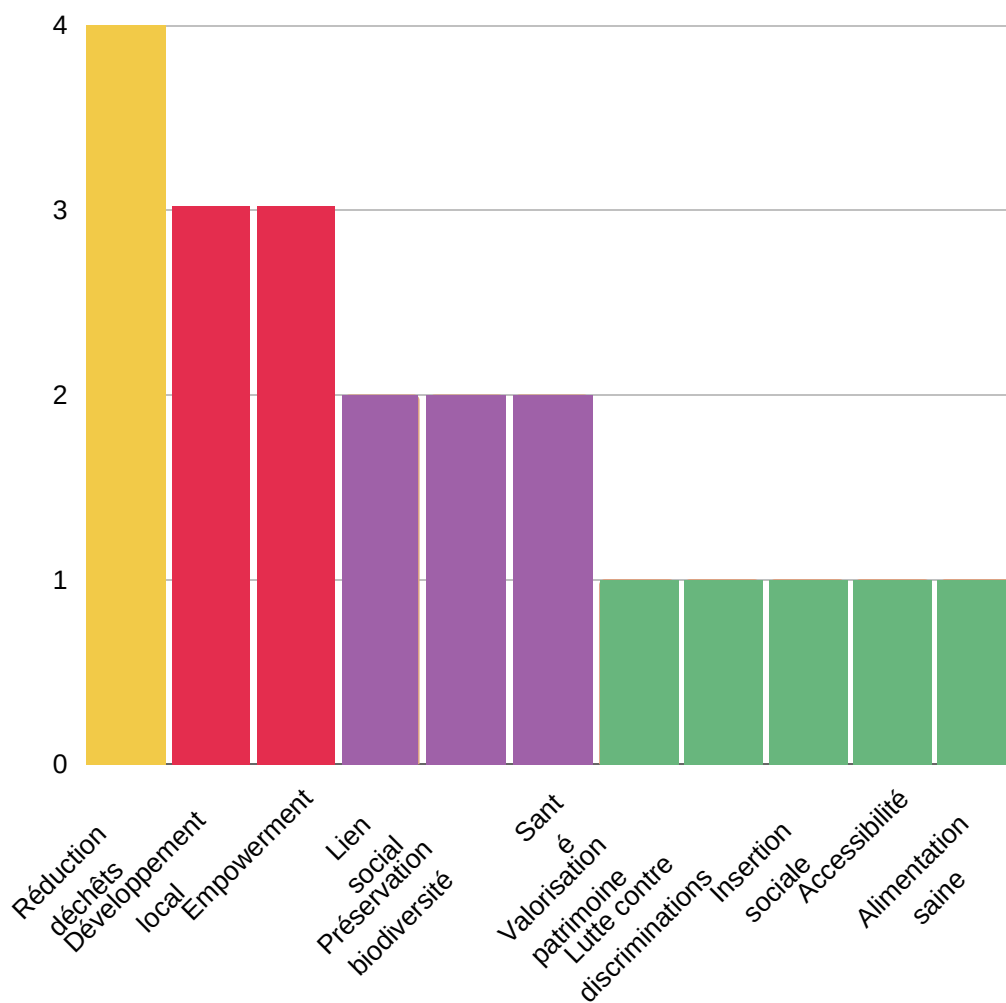
En plus des formations collectives et des ateliers mutualisés, grâce à notre convention de partenariat avec B.A.BALEX, un appui juridique et fiscal personnalisé a pu être proposé aux porteurs de projet. Deux fois dans l'année, une juriste est venue tenir une permanence dans nos locaux afin de recevoir individuellement les projets, et ce, en plus d'un appui et des conseils apportés par écrit tout au long de l'année.

Dans un esprit de mutualisation et de coopération entre les porteurs, des réunions d'équipe réunissant tous les couvés ont lieu tous les mois. Pendant ces temps, ils exposent leurs problématiques, se donnent des conseils/contacts et font remonter leurs besoins en formations collectives auprès d'Inter-Made. En 2019, ce sont 8 réunions d'équipe qui ont été animées, et ce directement par les premiers concernés, les porteurs de projet.

RÉSULTATS QUANTITATIFS - 1

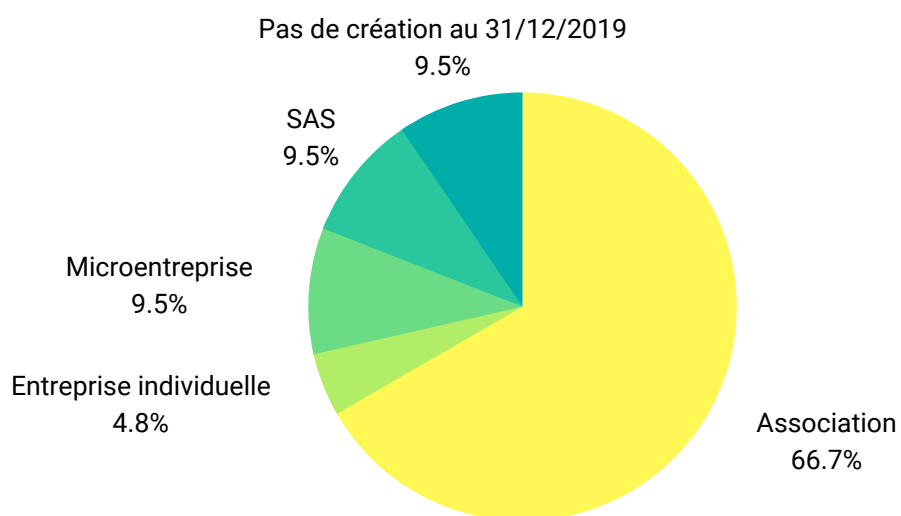


Secteurs d'activité des projets - Couveuse 2019



Impact social/sociétal des projets - Couveuse 2019

RÉSULTATS QUANTITATIFS - 2



Statuts juridiques des projets - Couveuse 2019

03

Suivi Consolidation

Le passage en Suivi-Consolidation correspond au stade du développement du projet et de sa consolidation, tant d'un point de vue de la gouvernance que du modèle économique. Il est mis en place pour accompagner le développement de la structure créée, consolider l'emploi tout en préservant la démarche d'innovation sociale. Le Suivi-Consolidation, c'est :

- Formations en individuel et en collectif : environ un entretien toutes les 3 semaines et 1 formation collective par mois (les mêmes que pour les couvés, mais facultatives).
- Engagement pour au minimum une action de mutualisation.
- Convention de 6 mois renouvelable une fois.

Pour entrer dans le dispositif Suivi-Consolidation, deux conditions sont requises : avoir une structure juridique créée et au moins un emploi au sein de cette même structure.



Focus Projet

En 2019, Les Clés de la Cité, un collectif de professionnels de l'aménagement partageant l'ambition d'un urbanisme partagé et coopératif, ont été accompagnés en Suivi Consolidation. Les objectifs de l'accompagnement portaient, d'une part, sur la structuration RH (formalisation des tâches et fonctions et renforcer la gouvernance) et, d'autre part, sur la stratégie commerciale de la structure.

Appel à solutions

04

De plus, en 2019, Inter-Made a continué son travail de développement concernant l'accompagnement de projets en phase de changement d'échelle (accélération). En effet, Inter-Made a, pour la seconde fois, intégré le partenariat national avec Ashoka, Atis (Aquitaine), Antropia (Ile de France), Makesense (Paris), Evident ! (Hauts de France), 1ère Brique (Toulouse), Ronalpia (Rhône-Alpes) pour offrir à une partie des entrepreneurs engagés des services mutualisés d'expertises et de mise en relations.

antropia | ESSEC
UNIVERSITY OF
LILLE

ATIS
Association territoires
et innovation sociale



évident!

make_sense

inter
made

PREMIÈRE
BRIQUE

RONALPIA
entreprendre
pour les fragilités



LA FABRIQUE À INITIATIVES

01 La Fabrique à Initiatives

La Fabrique à Initiatives permet de générer des solutions face aux problématiques du territoire, en transformant les défis et atouts repérés en opportunités d'activités économiques à impact. Inter-Made porte en région cette initiative et met son expertise au service des acteurs locaux pour imaginer avec eux les projets de demain. En 2019, La Fabrique à Initiatives d'Inter-Made a réalisé 2 projets principaux :



Née de l'impulsion d'AG2R La Mondiale, et suite à de multiples rencontres et séances de réflexion, la problématique des **actifs-aidants** en TPE et PME, mais également dans les grands groupes, a émergé. Deux types de besoins ont fait surface au fil des rencontres. D'une part, du côté des aidants et de l'autre, des besoins ont également vu le jour du côté des entreprises.

Sur sollicitation de la Direction régionale PACA de la Banque des Territoires (Groupe CDC), la Fabrique à Initiatives portée par Inter-Made est intervenue en assistance à maîtrise d'usage sur le projet de viager social à vocation intergénérationnelle baptisé **Viagévie**. Son objectif est double : favoriser le bien vieillir à domicile et favoriser la mixité sociale en centre urbain par le recyclage des logements acquis dans une politique sociale du logement.



L'avenir part d'ici ! 02

2019, c'est également pour Inter-Made l'occasion d'entamer un travail interne sur la numérisation du processus Fabrique et la préparation du lancement en 2020 d'une plateforme d'open innovation : *La Fabrique by Inter-Made & La Friche*. Ce travail d'architecture et de construction des fonctionnalités de ce futur site a été rendu possible grâce à la conduite d'une étude test sur l'optimisation de la gestion des déchets de la Friche et l'implication active d'Inter-Made dans la création du collectif Friche verte. L'enjeu pour La Friche la Belle de mai est faire de cette obligation une opportunité afin de faire de la question de la gestion des déchets l'occasion de réduire d'avantage son empreinte carbone et générer des impacts environnementaux, économiques, éducatifs, positifs. Dès lors, comment mobiliser l'agilité et l'innovation dont font preuve les entrepreneurs sociaux afin d'imaginer une gestion des déchets de la Friche la Belle de Mai plus écologique ?



En 2019 a également eu lieu la 2nde édition de l'événement annuel d'Inter-Made dédié à la prospective piloté par l'équipe de la Fabrique : **#plus20**. Plus de 150 personnes accueillies en coproduction avec la Friche et la MGEN, en présence de Patricia Ricard, présidente de l'Institut Océanographique Paul Ricard. 3 thématiques y ont été abordées :

1. *Comment mobiliser l'innovation sociale pour réduire la vacance du foncier économique des collectivités ?*
2. *Quelles actions une mutuelle non lucrative peut-elle proposer à ses adhérents pour renforcer son impact social ?*
3. *Comment tendre vers la neutralité carbone à l'échelle d'un quartier ?*



PARTAGE & TRANSFERT DE SAVOIR-FAIRE

01

Les Journées de la Mallette



Organisme de formation reconnu, Inter-Made participe à la professionnalisation du secteur en renforçant la capacité des acteurs de l'accompagnement grâce à un catalogue de formation : La Mallette Pédagogique. Les formations proposées s'appuient sur une Mallette Pédagogique élaborée en 2012 dans le cadre d'un projet européen d'appui à la coopération et au transfert dans l'économie sociale (PACTES).

Composé de deux sessions, l'une sur l'accompagnement humain et l'autre sur l'accompagnement technique de projets, les formateurs abordent les sujets suivants :

- Se situer dans l'ESS, mettre en réseau et promouvoir les solidarités entre structures de l'ESS.
- Mettre en place un cadre d'accompagnement formalisé.
- Trouver la bonne posture pour accompagner.
- Rendre lisible l'utilité sociale du projet, sa structuration et cohérence interne.
- Se repérer dans son environnement, construire son positionnement et approfondir l'étude de marché en s'appuyant sur l'intelligence collective.
- Elaborer un modèle économique viable.

En 2019

3

CYCLES DE
FORMATION

24

PARTICIPANTS
UNIQUES

Prestations à la carte

02

Grâce à 18 ans d'expérience dans l'accompagnement de projets innovants socialement, Inter-Made propose des prestations à la carte, au cas par cas, pour les structures d'accompagnement et de l'écosystème entrepreneurial. Des journées pour s'inspirer, se former et être accompagné, en présentiel, sur site, en et hors de France. Inter-Made propose des visites inspirantes, des rencontres avec les acteurs du changement, des ateliers pour mieux se connaître et collaborer, mais encore des formations d'équipe pour impulser une dynamique interne autour d'un sujet en passant par les besoins d'expertise, de retours d'expériences ou de prise de recul pour développer les structures.

En 2019, ce ne sont pas moins de **7 structures** de l'écosystème qui ont fait appel à Inter-Made pour co-construire des nouveaux outils pédagogiques à mettre en place au sein de leurs équipes.



FRANCE ACTIVE

Les entrepreneurs engagés

ÎLE DE FRANCE



Afric'innov

COMMUNAUTÉ D'INCUBATEURS



KALEIDOSCOPE

— Agitateurs d'idées - Créateurs de sens —
ENTREPRENDRE AUTREMENT

03 Transfert de dispositifs

Depuis 2001, Inter-Made accompagne les entrepreneur-e-s d'utilité sociale dans la construction de leur entreprise, de la modélisation au développement d'activité, en s'appuyant sur l'encadrement des phases de test. Né à Marseille, l'incubateur a progressivement déployé ses services sur de nouveaux territoires, en réponse à des sollicitations régulières, soit d'entrepreneur-e-s soit de partenaires.

Ainsi, nous avons ouvert en 2011 une antenne pour le Pays d'Aix en Provence, puis en 2012 une nouvelle antenne pour le Pays d'Arles. Ce faisant, l'obligation de capitaliser nos méthodes et savoir-faire, nous a permis de construire des outils de transfert, grâce auxquels nous accompagnons désormais des opérateurs de l'accompagnement à la création d'entreprise à déployer des process d'incubation à destination des entrepreneurs sociaux, en France et à l'étranger.

En 2019, **une nouvelle antenne couvrant le département des Alpes Maritimes à Nice a ouvert en partenariat avec Veolia et La French Tech : Az'Up.**



impulsé par



De plus, suite à la naissance de deux incubateurs déployant l'ingénierie d'Inter-Made, TVT à Toulon et Camina à Avignon et suite à cet essaimage, **2 sessions Starter ont eu lieu.**



**7 projets
&
11 porteurs de projet**



**4 projets
&
6 porteurs de projet**



RESSOURCES HUMAINES

01

L'équipe permanente



Julia LEGRAND

Responsable Administrative et Financière & Chargée d'accompagnement



Caroline MERCIER

Assistante Administrative & Chargée d'accueil



Cédric HAMON

Directeur



Laura SANNA

Responsable des Parcours d'Incubation & Chargée d'accompagnement



Marianne VARALE

Responsable Emergence Alpes-Maritimes & Chargée d'Accompagnement



Juliette DUQUESNE

Responsable Emergence Pays d'Arles & Chargée d'accompagnement



Fatima AMAGHNOUJ

Responsable Emergence Pays d'Aix & Chargée d'accompagnement



Bowel DIOP

Responsable Emergence Marseille & Chargée d'accompagnement



Nunzia CONTALDI

Responsable Qualité & Chargée d'accompagnement



Laurent BOY

Responsable Fabrique à Initiatives & Chargé d'accompagnement



Fanny DERRIEN

Responsable Partage & Transfert & Chargée d'accompagnement



Violette KELBERINE-PERES

Chargée de communication & d'accompagnement

Le Conseil d'Administration 02

Lors de l'Assemblée Générale du 13 juin 2019, Inter-Made a renouvelé son Conseil d'Administration. Ont donc été élus :

COLLÈGE DES MEMBRES ACTIFS

- Marjolaine DIHL (titulaire)
- Gwen LECHAT (titulaire)
- Guislain DELCHER (titulaire)

COLLÈGE DES MEMBRES PARRAINS

- Alessandra MORANDI (titulaire)
- Hugo NERON (titulaire)
- Pierre-André AUBERT (suppléant)

COLLÈGE DES MEMBRES SOLIDAIRES

- Jessica BARTHELEMY (titulaire)
- Grégory DUVERNAY (titulaire)
- Maryne DUPUIS-MAURIN (titulaire)
- Jean-Baptiste GUILLAUME (titulaire)
- Lionel MALARDE (suppléant)

03 Les stagiaires et volontaires

Inter-Made permet aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager volontairement au service de l'intérêt général grâce à des contrats. Ces jeunes, engagés pour une période de 6 mois environ, ont l'opportunité de découvrir les métiers de l'accompagnement à l'entrepreneuriat social et de développer en parallèle des activités en lien avec leurs ambitions personnelles et professionnelles.

D'autre part, Inter-Made soutient activement la professionnalisation des étudiants en proposant des stages dans différents domaines : administration & finance, appui au pilotage des dispositifs, animation de la communauté des bénéficiaires, etc.



04 Les Bénévoles



Des bénévoles autres que ceux formant le Conseil d'Administration soutiennent ponctuellement l'association, notamment en relayant les informations ou en participant à des temps d'échanges : des porteurs de projet (actuels et/ou anciens), des personnes souhaitant soutenir le projet associatif sans pour autant être passé par un dispositif, etc. Ces bénévoles sont eux aussi un soutien aux salariés et au Conseil d'Administration.

Les Formateurs Compétents

05

Pour animer des formations répondant au mieux aux attentes des entrepreneurs, Inter- Made a fait appel à des intervenants extérieurs sur des domaines tels que : stratégie financière, gouvernance, étude de faisabilité et gestion des temps, responsabilités des dirigeants et fiscalité, communication, mesures d'impact, etc. Ces formateurs nous permettent d'être dans une logique de progrès continu.



PRINCIPES & MODALITÉS D'ACTION

01

Coopération & Mutualisation

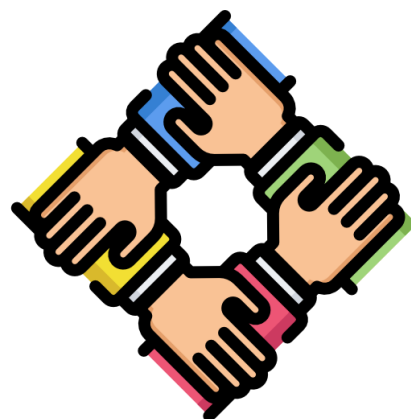
"POURQUOI MUTUALISER NOS IDÉES ? POUR UTILISER UN RÉSEAU NEURONAL COLLECTIF PROPOSANT UNE ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE GRATUITE ET INÉPUISABLE."

CORINNE GHIRIDLIAN-HOFMANN

La mutualisation et la coopération sont mises au cœur de nos pratiques d'accompagnement, et ce, à travers :

- Les ateliers autogérés du Starter et les réunions d'équipe Couvés, pendant lesquels les porteurs de projet partagent leurs problématiques, se donnent des contacts, travaillent ensemble, etc.
- Les outils utilisés entre les porteurs de projet et l'équipe interne.
- La mise à disposition d'un espace partagé et de facilités matérielles pour que les couvés puissent développer leur activité (bureau, téléphone, ordinateur, etc.), et ce, favorisant le développement d'un esprit de coopération et de mutualisation.
- Les événements organisés par Inter-Made et ses partenaires permettant de faire rencontrer des acteurs de la création d'entreprises, acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire et les porteurs de projets (anciens, actuels, futurs).
- Et bien d'autres nous permettant d'apporter un complément aux formations et à l'accompagnement individuel déjà fournis par Inter-Made aux porteurs de projet.

D'autre part, Inter-Made coopère avec les acteurs de son écosystème en faveur d'un développement local. Cet écosystème est constitué de nombreux partenaires techniques et financiers qui œuvrent aux côtés d'Inter-Made lors de différentes instances : comités de fin de dispositifs courts (Starter, Oser Entreprendre), comités d'admission et de suivi Couveuse (tous les quatre mois). Ces rencontres contribuent fortement à la mise en réseau des porteurs de projet et rendent possible la construction d'une culture commune autour du suivi de projets ancrés sur un territoire. Inter-Made est aussi ancré au sein d'un réseau régional et national de partenaires de l'innovation sociale et de la création d'entreprises (Union des Couveuses, AVISE, France Active, CRESS PACA, MOUVES, etc.).



Gouvernance spécifique

02

Tous les usagers des actions sont membres de l'association. La mutualisation des compétences et la participation active au projet d'Inter-Made sont inscrites dans les conventions d'accompagnement. Les membres accompagnés élisent 3 représentants qui siègent au Conseil d'Administration. Les structures ou personnes anciennement accompagnées élisent deux représentants qui y siègent également. Ainsi, une majorité de membres dans l'instance décisionnelle de l'association sont des « bénéficiaires » actuels ou anciens des dispositifs.

En 2019, le Conseil d'Administration s'est réuni en moyenne tous les deux mois, et des administrateurs particuliers sont en charge de certaines thématiques. Ce mode de gouvernance avec les usagers comporte de nombreux avantages :

- Évaluation en temps réel des dispositifs par les usagers et meilleure adéquation des actions aux besoins.
- Forte adhésion des usagers aux projets, ce qui limite les conflits et les tensions et ce qui permet d'avoir des actions plus amples.
- Totale transparence sur les budgets, les démarches pédagogiques, et autres, constituant un garde-fou au risque d'instrumentaliser le porteur de projet, récipiendaire d'une action et non plus sujet mais co-auteur de cette action.
- Adéquation entre ce qu'Inter-Made prône pour les projets et ce qu'elle réalise. De fait, en étant administrateurs d'Inter-Made, plusieurs porteurs de projet vont faire, par la pratique, l'apprentissage de la démocratie. Cela constitue donc aussi en soi un outil pédagogique.

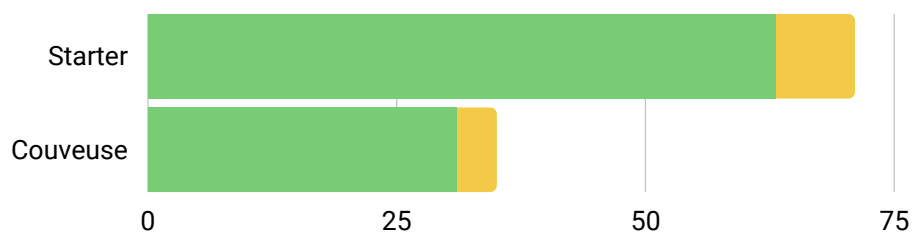


03

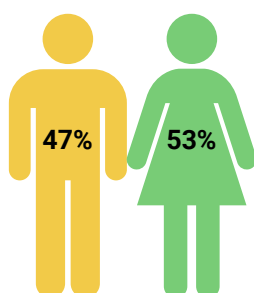
Egalité, diversité, respect

Inter-Made s'inscrit dans une logique d'égalité des chances face à l'entrepreneuriat, notamment par un accompagnement renforcé des porteurs de projets issus des Quartiers Prioritaires de la Ville souhaitant s'insérer dans un de nos dispositifs d'accompagnement, rendant ainsi ces derniers ouverts à toute personne désirant entreprendre. D'autre part, Inter-Made accompagne des porteurs de projets venant d'horizons différents, ayant des projets dans des secteurs d'activités variés.

Enfin, notre accompagnement s'opère dans une optique d'autonomisation des porteurs de projet par l'apprentissage et la formation collective et individuelle. L'activité développée doit permettre de générer un Chiffre d'Affaires et des emplois sur le territoire d'action du projet.



Part des porteurs en dispositif issus de Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) - 2019



Parité femme/homme des porteurs en dispositif - 2019

Alessandra MORANDI
Présidente d'Inter-Made

Contact

Cédric HAMON

04 91 50 66 16

41, rue Jobin

13003 Marseille

